

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Le séjour linguistique chez le professeur offre un contexte d'immersion linguistique et culturelle exceptionnel. Durant une ou deux semaines, vous suivez un programme sur mesure comprenant cours et activités.

Plusieurs régions sont proposées et nous vous demanderons d'en choisir trois parmi la liste ci-dessous :

- Bologna,
- Modena,
- Genoa,
- Milan,
- Palermo,
- Catania,
- Florence,
- Verona,
- Rome,
- Turin.

LES COURS

Chaque semaine, vous suivez 10h de cours particuliers d'italien avec votre professeur. Ces cours prennent en compte votre niveau (évalué avant votre arrivée sur place) et vos objectifs :

- renforcement linguistique général et travail sur l'ensemble des compétences,
- travail ciblé sur l'aisance orale, la conversation et la prononciation...

Les supports de cours sont choisis par le professeur en fonction de vos centres d'intérêt. A chaque fois que cela est pertinent, le professeur propose une remédiation sur des points de langue qui semblent mal utilisés.

Le profil du professeur vous est adressé dans les 7 à 10 jours qui suivent votre réservation pour validation.

LES ACTIVITÉS

En plus des heures de cours, vous participez à 5h ou 10h d'activités par semaine avec votre professeur :

- promenade et café,
- visite d'un quartier ou d'un monument historique,



- jeux de société,
- cuisine...

Toutes ces heures passées avec votre professeur permettent de parler italien de manière informelle.

Lorsque vous sélectionnez 5h par semaine, vous vous méngez ainsi des temps libérés pour lire, vous reposer ou partir seul faire d'autres visites. Lorsque vous sélectionnez 10h par semaine, vous disposez alors de moins de temps libre et le professeur prendra en charge davantage d'activités avec vous.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de l'Union Européenne : - Carte d'Identité en cours de validité + Autorisation de Sortie du Territoire si le participant a moins de 18 ans (à faire établir par votre Mairie ou votre Commissariat) . Ou bien : - Passeport personnel en cours de validité. L'Autorisation de Sortie (pour les mineurs) n'est alors plus nécessaire. Veuillez bien noter que le Passeport doit être uniquement au nom du participant. Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions ! La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
1 semaine 10h de cours particuliers + 5h d'activités par semaine	voyage individuel	1 425,00 €
1 semaine 10h de cours particuliers + 10h d'activités par semaine	voyage individuel	1 715,00 €
2 semaines 10h de cours particuliers + 5h d'activités par semaine	voyage individuel	2 850,00 €
2 semaines 10h de cours particuliers + 10h d'activités par semaine	voyage individuel	3 430,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques

A partir de 18 ans

Hébergement chez le professeur

**Prix
inclus**

Options & prestations accessoires

Caractéristiques

Accueil-transfert

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC) — Indemnité limitée à 6 000,00 €

**Prix
220,00 €
à partir de
45,00 €**

